

## Présidentielle 2016/Remise de la liste électorale à la Cénap

# Au total 628.124 électeurs inscrits

C. O.

Libreville/Gabon

LE président de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), René Aboghe Ella, qu'entoureraient les membres du bureau de ladite institution, a reçu des mains du ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubelet Boubeya, la liste électorale devant servir pour la prochaine élection présidentielle, prévue le 27 août 2016. C'était à la faveur d'une cérémonie plutôt sobre qui a eu lieu au siège de la Cénap, sis à la cité de la Démocratie. Au total 628 124 électeurs y sont inscrits. Aussi bien sur le territoire national qu'au niveau des centres de l'extérieur du Gabon. Occasion pour René Aboghe Ella d'exprimer sa

satisfaction de recevoir cet outil électoral que d'aucuns considèrent, à juste titre, comme instrument central dans tout scrutin politique. "Vous êtes venus marquer une étape importante dans le processus électoral", a-t-il déclaré en s'adressant au membre du gouvernement et à sa délégation.

Pour sa part, le désormais locataire du Delta postal n'a pas caché sa satisfaction de boucler cette étape relative à la liste électorale qui, selon la loi, doit être remise à la Cénap trente (30) jours avant le jour de l'élection. Mais cette fois cela a été fait cinquante (50) jours avant. Ce qui, a priori, devrait faciliter la suite du travail, notamment par rapport à l'acheminement du fichier vers les centres électoraux aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur...



Le ministre de l'Intérieur, Pacôme Boubelet Boubeya remettant la liste électorale au président de la CENAP, René Aboghe Ella.

"Je voudrais préciser, à toutes fins utiles, que cette liste électorale compte 628 124 électeurs", a souligné Pacôme Moubelet Bou-

beya. Non sans ajouter que celle-ci comprend aussi bien les électeurs du Gabon que les électeurs gabonais inscrits à l'étranger.



Signature des documents de remise et de réception de la liste électorale pour la présidentielle de 2016.

A noter en outre que par la même occasion, le ministre de l'Intérieur a également remis à son hôte la liste de l'ensemble des centres et

bureaux de vote, conformément à la loi. Cette liste concerne aussi bien le territoire national que l'extérieur.

## École nationale d'administration (Ena)

# Sortie de la 34e promotion

J.K.M

Libreville/Gabo

Elle est constituée de vingt-sept impétrants prêts à assumer leurs charges de commis de l'État.

AU terme de dix-huit mois de dur labeur, les étudiants de la 34e promotion de l'École nationale d'administration (Ena) ont reçu, hier, à la salle des fêtes d'une résidence hôtelière, leurs parchemins des mains du ministre des Relations avec les Institutions constitutionnelles, le Pr Léon Nzouba, par ailleurs parrain de ladite promotion, du ministre de la Fonction publique, Jean-Marie Ogandaga, et de plusieurs autres personnalités. Baptisée "Léon Nzouba", cette cuvée 2016 comprend vingt-sept émargements répartis dans les filières Gestion administrative, Travail, Administration sanitaire et hospitalière, Diplomatie, Administration scolaire et universitaire. Avec comme major Tanguy Nzue Obame, inspecteur principal du Travail, qui a obtenu la moyenne de 15,31/20 assortie de la mention bien. En s'adressant à ses filleuls, le Pr Léon Nzouba les a exhortés "à servir véritable-



Photo : BunnyClaude

Le parrain (d) et le major de la 34e promotion de l'Ena.

ment l'État en tenant compte des valeurs déontologiques tout au long de leur carrière dédiée au service de l'intérêt général".

Une invite qui, selon lui, cadre parfaitement avec la vision du chef de l'État. Lequel, a-t-il rappelé, dans son adresse du 2 mai 2012, avait invité les agents publics à "avoir à l'esprit la finalité de l'administration qui se doit d'être au service du citoyen et de l'usager. Pour qu'il en soit ainsi, il vous faut absolument rester attachés aux règles de déontologie et d'éthique que dictent les textes".

Félicitant les impétrants, Jean-Marie Ogandaga, tout comme le directeur général de l'Ena, Anatole Tsioukacka, ont mis en exergue la nécessité de poursuivre les réformes initiées, afin d'arrimer l'Ena aux standards internationaux".



Photo : BunnyClaude

Les impétrants autour des officiels.

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CABINET DU MINISTRE D'ÉTAT

Unité de Coordination de l'Étude et des Travaux

N° 000381 / MITPAT / CAB-ME/UCET



Libreville, le 07 JUL. 2016

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Le samedi 02 juillet 2016, nous avons constaté pour le déplorer que des personnes non affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de GUE-GUE, LOWE-IAI et TERRE NOUVELLE ont tenté de s'approprier les logements en cours d'achèvement sur le site de Bikélé Zong.

Ce comportement qui n'est pas tolérable est à dénoncer avec toute la rigueur.

Ainsi, nous rappelons que ce projet financé par le Gabon et la BDEAC est conduit par l'Unité de Coordination de l'Étude et des Travaux (UCET) et les maisons construites vont servir à reloger les personnes affectées par le programme d'aménagement des bassins versants de GUÉ-GUÉ ; LOWÉ-IAI et Terre Nouvelle. Ces personnes sont dûment identifiées et inscrites dans un rapport appelé Plan Complet de Réinstallation (PCR) consultable au siège de l'UCET. Il est donc déconseillé à toute personne n'ayant pas une relation avec ce projet d'aller occuper une quelconque maison sous peine de poursuites judiciaires.

J'en appelle donc à la conscience de tous et de chacun pour que cet acte ne se répète plus.

Le Coordinateur Général de l'UCET



Blaise WADA